

CAISSE DE SOLIDARITÉ CONTRE LA RÉPRESSION



SOLIDARITE67.NOBLOGS.ORG – SOLIDARITE67@RISEUP.NET

À Strasbourg, depuis le début du mouvement contre la loi travail, ce sont au moins une quinzaine d'interpellations qui ont eu lieu, presque autant de procès passés et à venir envers les manifestant.e.s ainsi qu'une condamnation à de la prison ferme.

Face à ces intimidations, nous appelons à la solidarité collective, financière et matérielle envers les interpellé.e.s.

ARRÊT DES POURSUITES ET RELAXES IMMÉDIATES !

APPEL À DONS

APPEL À CONTACT

APPEL À DIFFUSION

**Permanence de la CSCR
Vendredi midi
Bât. Patio
Campus Esplanade
22 rue Descartes**

Les lieux où sont déposées des caisses de solidarité sont indiqués sur notre site

CAISSE DE SOLIDARITÉ CONTRE LA RÉPRESSION



SOLIDARITE67.NOBLOGS.ORG – SOLIDARITE67@RISEUP.NET

À Strasbourg, depuis le début du mouvement contre la loi travail, ce sont au moins une quinzaine d'interpellations qui ont eu lieu, presque autant de procès passés et à venir envers les manifestant.e.s ainsi qu'une condamnation à de la prison ferme.

Face à ces intimidations, nous appelons à la solidarité collective, financière et matérielle envers les interpellé.e.s.

ARRÊT DES POURSUITES ET RELAXES IMMÉDIATES !

APPEL À DONS

APPEL À CONTACT

APPEL À DIFFUSION

**Permanence de la CSCR
Vendredi midi
Bât. Patio
Campus Esplanade
22 rue Descartes**

Les lieux où sont déposées des caisses de solidarité sont indiqués sur notre site

BILAN DES INTERPELLATIONS AU 23 MAI À STRASBOURG

MANIFESTATION DU 31 MARS

Une personne convoquée et en attente de procès.

MANIFESTATION DU 5 AVRIL

Au moins 4 arrestations en fin de manifestation dont 3 procès.
Amendes et sursis pour des manifestant.e.s.

MANIFESTATION DU 9 AVRIL

4 arrestations en fin de manifestation dont 4 procès.
Prison ferme en comparution immédiate pour un manifestant.

ÉVACUATION DE NUIT DEBOUT LE 4 MAI

1 arrestation à l'évacuation dont 1 procès.
Un camping-car, lieu d'habitation, emmené à la fourrière.

MANIFESTATION DU 10 MAI

1 arrestation en fin de manifestation *a-priori* sans suite.

MANIFESTATION DU 19 MAI

2 arrestations en fin de manifestation dont 2 procès.

LA CSCR SE JOINT AUX APPELS À RASSEMBLEMENT DEVANT LE TGI À 8H30 POUR LE PROCÈS DU 2 JUIN

La répression a souvent pris la forme d'interpellations en fin de manifestation. À ces moments-là, ne laissez personne isolé et avant de partir formez des petits groupes. Incluez-y les personnes seules ou qui en font la demande.

Si vous avez connaissance d'une personne arrêtée, faites tourner le mot (par ex sur la page FB de l'événement) : plus il y a de monde au courant, plus il est facile d'organiser un rassemblement de soutien devant le commissariat (connaître le nom de la personne permet aussi d'agir plus vite et de prévenir les proches, mais ne le diffusez pas publiquement).

BILAN DES INTERPELLATIONS AU 23 MAI À STRASBOURG

MANIFESTATION DU 31 MARS

Une personne convoquée et en attente de procès.

MANIFESTATION DU 5 AVRIL

Au moins 4 arrestations en fin de manifestation dont 3 procès.
Amendes et sursis pour des manifestant.e.s.

MANIFESTATION DU 9 AVRIL

4 arrestations en fin de manifestation dont 4 procès.
Prison ferme en comparution immédiate pour un manifestant.

ÉVACUATION DE NUIT DEBOUT LE 4 MAI

1 arrestation à l'évacuation dont 1 procès.
Un camping-car, lieu d'habitation, emmené à la fourrière.

MANIFESTATION DU 10 MAI

1 arrestation en fin de manifestation *a-priori* sans suite.

MANIFESTATION DU 19 MAI

2 arrestations en fin de manifestation dont 2 procès.

LA CSCR SE JOINT AUX APPELS À RASSEMBLEMENT DEVANT LE TGI À 8H30 POUR LE PROCÈS DU 2 JUIN

La répression a souvent pris la forme d'interpellations en fin de manifestation. À ces moments-là, ne laissez personne isolé et avant de partir formez des petits groupes. Incluez-y les personnes seules ou qui en font la demande.

Si vous avez connaissance d'une personne arrêtée, faites tourner le mot (par ex sur la page FB de l'événement) : plus il y a de monde au courant, plus il est facile d'organiser un rassemblement de soutien devant le commissariat (connaître le nom de la personne permet aussi d'agir plus vite et de prévenir les proches, mais ne le diffusez pas publiquement).